



Des containers pour désengorger les prisons

Grand Conseil

Le **Canton** va créer entre 20 et 30 places de détention dans des containers pour soulager les prisons régionales.

Entre 20 à 30 places de détention seront créées jusqu'à l'ouverture d'un nouveau bâtiment sur le site de l'Établissement pénitentiaire de Witzwil. Le Grand Conseil a suivi l'avis du **Gouvernement** et accepté par 78 voix contre 75 et 13 abstentions une motion pour décongester l'exécution judiciaire.

Ces containers permettront d'augmenter à long terme la capacité de détention. «Il s'agit de respect et de sécurité pour le personnel et non pas d'un luxe», a affirmé le motionnaire, le centriste André Roggli (Rüschegg Heubach).

Le taux d'occupation des prisons régionales du **canton** était de 127,3% durant les sept premiers mois de 2025, hors détention administrative à la prison de Moutier alors **bernoise**, a noté le **Gouvernement** en appelant à l'adoption de la motion.

Le **Gouvernement** a souligné que ce n'est qu'avec la construction d'un bâtiment à Witzwil et la poursuite de l'exploitation de la prison de Thorberg que la situation s'améliorera. Des synergies pourraient aussi être utilisées dans l'administration, la logistique et la sécurité étant donné que les containers se trouveraient dans le périmètre d'un établissement pénitentiaire, ont relevé les signataires de la motion.

Pas d'organisme d'examen des plaintes visant la police

Par ailleurs, le **Canton** ne va pas se doter d'un organisme indépendant d'examen des plaintes contre la police. Le Grand Conseil juge que cet instrument n'est pas nécessaire et a rejeté par 87 voix contre 65 une motion portée par le Parti socialiste.

Le texte demandait la création d'un service indépendant chargé d'examiner les plaintes relatives à l'action policière. Cet organe aurait été subordonné au Grand Conseil et aurait traité aussi bien des signalements issus de la population que ceux venant de la police elle-même. «Cette motion n'est pas contre la police, elle vise à renforcer la confiance en elle», a souligné le motionnaire, la socialiste Alice Kropf (Thoune). Pour la gauche, cet organisme garantirait l'indépendance des enquêtes et améliorerait la transparence dans le traitement des plaintes.

«La confiance en la police est grande et nous n'avons pas un besoin avéré pour un tel organisme indépendant», a souligné le conseiller d'Etat en charge de la Sécurité, Philippe Müller. «On veut donner l'impression qu'il y a un problème qui n'existe pas».

Le **Gouvernement** estime qu'il existe suffisamment de moyens appropriés pour signaler d'éventuels comportements fautifs de la police. Il ajoute que cet organisme ne pourrait qu'énoncer des recommandations non contraignantes. ats